

CHRONIQUE DE JASTRES

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASPJ

NUMERO 1 - Janvier 2026



Edito du Président



Michel Fleurot
Président de l'ASPJ

Chers amis de l'ASPJ,

C'est avec plaisir que je vous adresse cette première version de la «Chronique de Jastres». Nous vous l'avions promise lors de notre dernière assemblée générale, la voici enfin, comme quoi il n'est jamais trop tard ! 2025 est terminé et il est temps de regarder dans le rétroviseur pour tirer un premier bilan de cette année difficile à bien des égards.

Si nous avons consacré le plus clair de notre temps à faire avancer le dossier de valorisation du patrimoine de la commune, les tracas administratifs se sont accumulés en retardant de plusieurs mois la réalisation concrète du projet.

Mais tout arrive à qui sait attendre et, victoire, nous avons enfin fixé la date de construction de l'abri de la porte de l'oppidum. Les fondations seront coulées au mois de mars, l'équipe chargée de l'installation interviendra du 20 au 24 avril. Ensuite viendra le tour des décors réalisés par le chantier d'insertion « le Pradel », l'inauguration étant prévue courant juin. Vous serez, bien entendu, toutes et tous invités à cette festivité.

Je tiens également à remercier celles et ceux qui, au cours de ces derniers mois, ont su nous apporter leur aide et leur soutien à chaque fois que nous en avons eu besoin.

Enfin, je ne pourrais pas terminer cette chronique sans vous présenter, à vous et à votre famille, au nom des membres du bureau, tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Bonne lecture et bien à vous

Sommaire

- P. 2-4 - En lumière :**
Un projet qui avance
- P. 4 - A voir, à lire**
- P. 5 - Envie de participer ? :**
Concours photos
- P. 6-7 - Zoom :**
Pourquoi les oppidums de Jastres ?
- P. 8 - Adhésions 2026**
- A vos agendas

Un projet qui avance

Le projet de valorisation du patrimoine de Lussas

Rappelez vous, tout est né d'une opération d'archéologie expérimentale menée à l'INSA de Lyon par Maxime Excoffon et Philippe Ville, qui a permis la reconstitution grandeur nature de la porte monumentale de l'oppidum de Jastres-Nord. À la suite de cette réalisation, l'INSA a choisi d'en faire don à la commune de Lussas.

Cette donation a servi de point de départ au projet global de valorisation du patrimoine, engagé dès février 2024 et structuré autour de l'installation de la porte au cœur du village et la création d'un circuit de découverte du patrimoine naturel, culturel et historique de Lussas (13 km) ainsi que la mise en place d'un parcours pédagogique sur le plateau de Jastres dédié à la faune, la flore et à l'histoire de l'oppidum.

Depuis plus de 18 mois, l'ASPJ pilote le déploiement opérationnel de ce programme, en s'appuyant sur un comité scientifique garant de la qualité des contenus, réunissant archéologues, historiens, spécialistes de la faune, de la flore, de la géologie, Natura 2000. S'associent également au projet : l'école de Lussas, le lycée Olivier de Serres et le chantier d'insertion du Pradel.

Parallèlement, la consolidation des vestiges de l'oppidum mobilise d'autres partenaires institutionnels et sources de financement.

Le projet se concrétise étape par étape. Voici un aperçu de son avancement.

La porte, clé de voute du projet

La porte,

réalisée par les élèves de l'école de la Giraudière est conservée dans ses locaux en attendant le moment de son installation.

Le portique de protection,

a été conçu pour protéger la porte tout en assurant sa stabilité. Il comprend la structure de portage de l'ouvrage, destinée à sécuriser l'ensemble, dont le poids dépasse la tonne ! mais aussi à permettre l'ouverture et la fermeture des deux vantaux.

Il est, lui aussi, réalisé par les élèves de l'école de la Giraudière. Sa construction est planifiée dans leur programme 2025/2026.

L'installation

Un espace a été réservé sur la place des états généraux du film documentaire par la commune de Lussas, à proximité de la bibliothèque.

Les fondations seront coulées en mars 2026, l'installation est programmée du 20 au 24 avril 2026.



Le financement

Les dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès des services du Département et de la Région, la procédure est en cours.

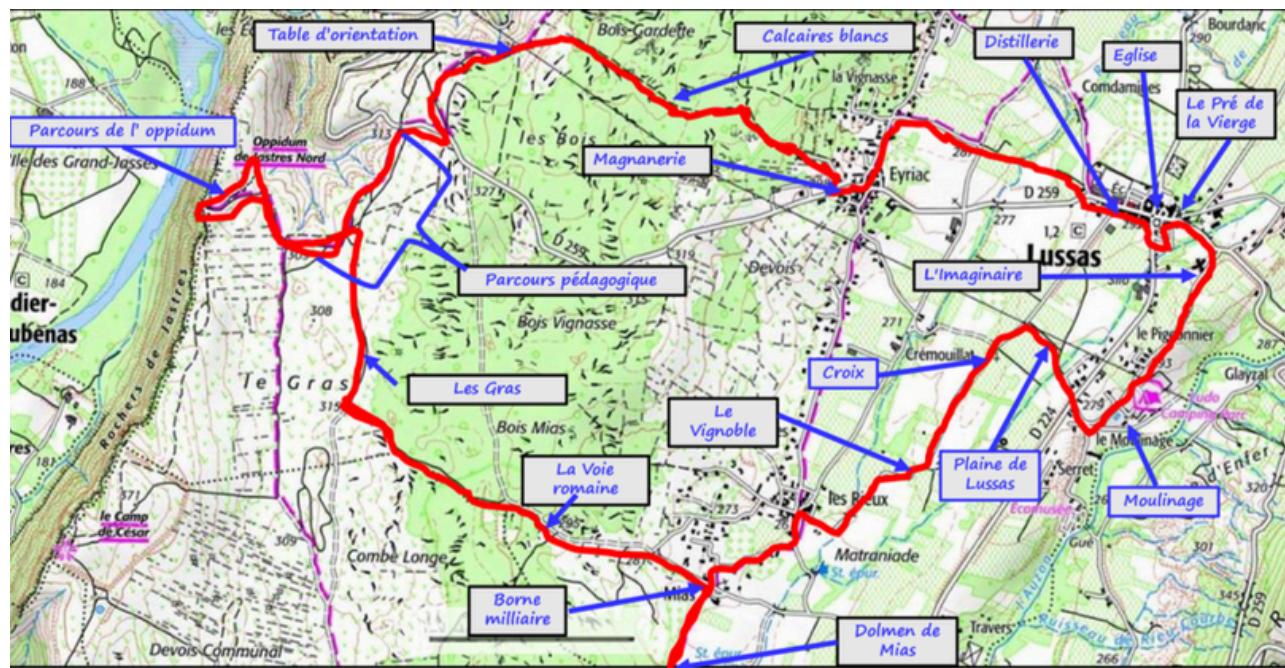
L'inauguration

est prévue courant juin 2026 après la période des élections municipales.

Un projet qui avance

Le sentier de découverte du patrimoine de Lussas

Plan du sentier de découverte du patrimoine de Lussas



Plan réalisé par M. Fleurot

Le projet avance lui aussi :

Les choix techniques relatifs aux **supports** sont désormais arrêtés et les contraintes de "mise en page" des panneaux identifiées.

Le comité scientifique peut s'engager dans la **rédaction** des textes, étape essentielle pour garantir la qualité et la rigueur des contenus.

Lorsque cette phase sera achevée, les membres du **groupe de relecture**, constitué lors de la dernière assemblée générale, seront invités à apporter leur regard et leurs suggestions.

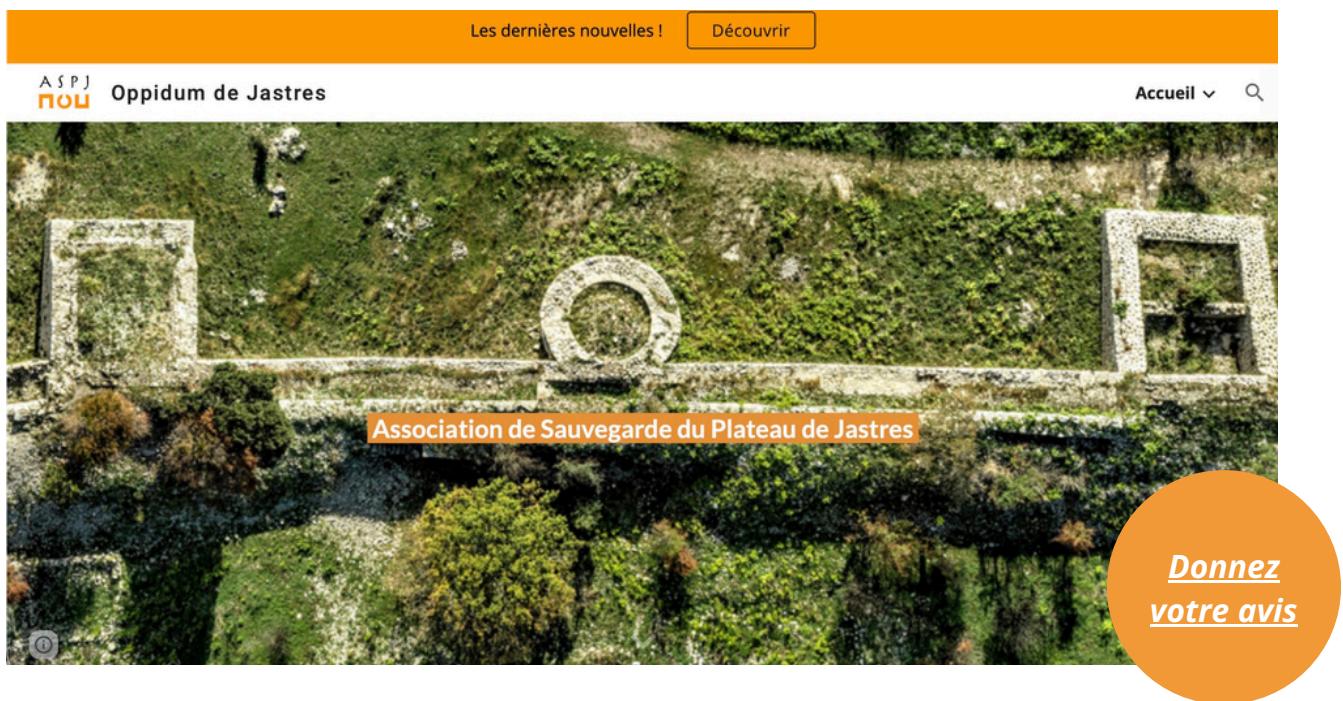
L'ensemble des travaux s'inscrit dans un calendrier étroitement lié à l'attribution des autorisations et subventions du Département, de la Préfecture et de la Région ainsi qu'au rythme d'avancement des travaux confiés aux étudiants du lycée Olivier de Serres.

Cette organisation qui implique patience et persévérance conduit à envisager une implantation des panneaux au cours de l'année 2027.

Cet avancement pas à pas se fait dans le respect du site, avec l'ambition d'un projet construit collectivement, dans l'esprit durable et responsable qui l'anime depuis sa conception.

Un projet qui avance

Le site de l'ASPJ arrive !



L'ASPJ finalise son site web

Il a vocation à présenter nos actions, partager les actualités, offrir à chacun des ressources pour découvrir notre patrimoine et faciliter nos échanges.

Avant sa mise en ligne officielle, nous invitons nos adhérents et sympathisants à venir le parcourir et à nous faire part de leurs suggestions : idées d'amélioration, informations manquantes, simplification de navigation...

Vos retours nous aideront à en faire un outil vivant, clair et utile à tous.

Rendez vous sur :

<https://www.oppidumdejastres.fr>

Transmettez vos remarques et suggestions

par mail à contact@oppidumdejastres.fr avec l'objet "Amélioration du site" n'oubliez pas de rappeler en clair votre nom et votre numéro de téléphone

Merci d'avance pour votre regard et votre participation !

A voir , à lire ...

- La "**Revue du Vivarais**" tome MMXXIV N° 2, juin 2024- numéro consacré aux oppidums de Jastres et à l'artisanat du bois et du métal chez les Helviens
 - "**Ardèche Archéologie**" N°42 - 2025- dont un article sur la porte de Jastres-Nord
- **Conférence de la BnF:** "signifiant ou signifié, le bestiaire sur les monnaies celtiques"
<https://www.youtube.com/watch?v=MpVyVkoVIIsA>
 - **FARPA : nouvelle vidéo de médiation sur les châteaux médiévaux de l'Ardèche**
https://youtu.be/9iw9JX_5S18?si=Hi_zmKwxs0sE78zY

Envie de participer ?

À vos marques... Prêts...

PHOTOS !

Le projet de valorisation du patrimoine de la commune a besoin de vos plus belles images !

Photographe amateur ou confirmé, amoureux du plateau de Jastres, chasseur d'images inspiré ou simple détenteur de belles archives : participez ! (*)



Photo libre de droit - source Pexels

Une récompense qui a du sens :

- Les photos sélectionnées seront intégrées au panneau correspondant sur le parcours de découverte du patrimoine de Lussas,
- Le nom de leur auteur sera mentionné sous chaque cliché, associant durablement son nom, son travail et son regard à un patrimoine vivant, partagé et transmis.

Format panoramique :

Orientation paysage uniquement (2:1 ou 3:1) une seule prise (pas de collage visible)

- Plaine d'Aubenas avec vue sur l'oppidum
- Plaine de Lussas avec vue sur Mirabel et Saint-Laurent-sous-Coiron

Ces deux panoramas serviront à la création des tables d'orientation et de géologie.

Comment participer ?

- 1 photo par thème (sauf oppidum de Jastres-Nord 2 à 3)
- Envoi par mail à : aspjastres@gmail.com
- Merci de préciser : nom, prénom, adresse et téléphone

Date limite : 30 septembre 2026

Sélection :

- Présélection par le bureau de l'ASPJ
- Sélection finale par le comité scientifique

Droits d'auteur :

En participant au concours, le photographe autorise gracieusement l'ASPJ à utiliser les photos sélectionnées, exclusivement pour les panneaux du parcours de découverte du patrimoine de Lussas, pour toute la durée d'existence du parcours, remplacements compris.

Pour toute précision, contactez nous par mail : aspjastres@gmail.com

Ce que nous recherchons :

- Des photos en format JPG, de haute définition adaptée à l'impression (300 PPP ou DPI).
- Aucun personnage sur les photos.

Thèmes :

Les sites sont situés sur la commune de Lussas et repérables sur le plan du sentier de découverte du patrimoine (page 3)

Format standard :

format classique, non panoramique, en orientation paysage ou portrait (3:2 ou 4:3)

- | | |
|---------------------|----------------------|
| • Église de Lussas | • Plateau de Jastres |
| • Alambic Beauthéac | • Voie romaine |
| • Magnanerie | • Dolmen de Mias |
| • Rocher du bois | • Croix |
| Gardette | • Vigne |
| • Oppidum de | • Moulinage |
| Jastres Nord (2 à 3 | • Imaginaire |
| photos) | • Pré de la Vierge |

(*) Ne sont pas admis à concourir: les membres du bureau de l'ASPJ ainsi que les photographes professionnels.

Zoom : Pourquoi les oppidums de Jastres ?

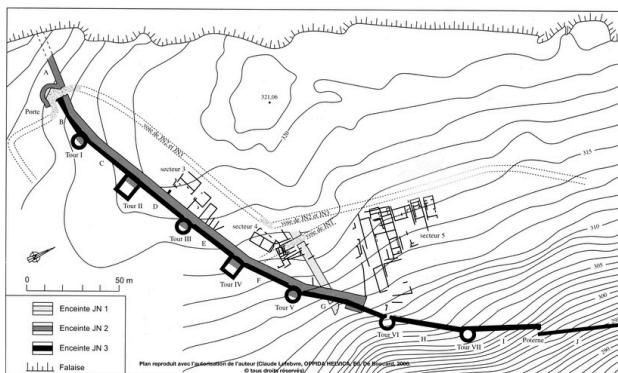
La présence de deux oppidums, ou places fortes de hauteur, sur le plateau de Jastres apparaît exceptionnelle et mérite quelques explications, que l'on peut résumer à partir de deux articles de Claude Lefebvre parus dans la Revue du Vivarais en 2004 et 2011 (*)

Jastres-Sud : un vaste refuge

Jastres-Sud, « Camp de César », est un vaste site refuge (12 ha) vraisemblablement sans habitat permanent et date du début du Ier siècle avant notre ère.

Jastres-Nord : un oppidum aux trois remparts

Jastres-Nord présente des caractères particuliers: trois murs y ont été successivement construits ; d'abord au deuxième siècle av. J.-C. (JN1), sans mortier ni tour ; puis un second rempart approximativement entre 80 et 70 av. J.-C. (JN2), avec cinq tours rectangulaires, qui combine aux techniques gauloises traditionnelles l'emploi du mortier de chaux, technique romaine, et dispose d'une porte caractéristique d'une enceinte militaire (clavicula) ; enfin, au milieu du Ier siècle av. J.-C. un troisième mur (JN3) est accolé au précédent (JN2), mais il est parementé en un appareil plus petit, lié au mortier et recouvert à l'origine d'un crépi. Ses tours alternativement rondes et rectangulaires, recouvertes d'un toit, s'élèvent jusqu'à 14 m. Cette dernière fortification se poursuit le long du versant oriental...).



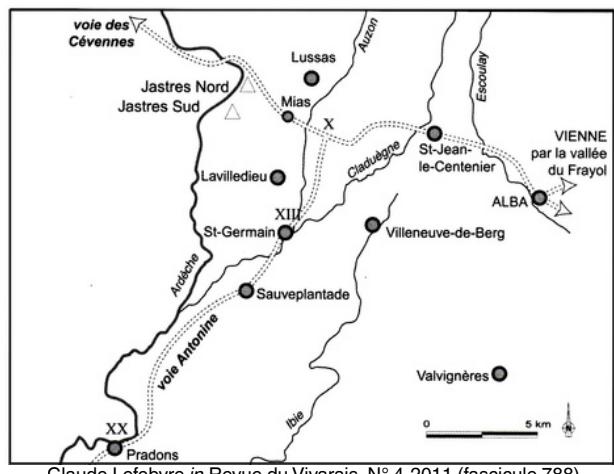
Un point stratégique majeur en Helvie

Il s'agit alors de la seule fortification importante connue chez les Helviens, peuple occupant approximativement le bas Vivarais actuel. Elle contrôle la route des Cévennes, qui relie la vallée du Rhône au Massif central, mettant en contact

le monde méditerranéen et le monde celtique. Lors de la guerre des Gaules, César fait traverser les Cévennes à ses troupes en février 52 pour surprendre les Gabales et les Vellaves, en passant vraisemblablement par cette voie.

Ce n'est que sous l'Empire romain, au 2ème siècle, que la circulation vers le sud à partir du carrefour du col du Chade l'emporte et que la voie Nîmes-Alba-Le Teil est jalonnée de bornes milliaires.

Jastres-Nord contrôle la route des Cévennes



Claude Lefebvre in Revue du Vivarais N° 4-2011 (fascicule 788)

Le contexte historique : Helviens et Rome

C'est en 121 avant notre ère que la victoire de Fabius Maximus détache les Helviens de l'hégémonie arverne : ils deviennent alliés de Rome, qui crée les colonies de Narbonnaise et de Provence (Provincia romana).

La période est troublée par des migrations comme celle des Cimbres et des Teurons qui descendent la vallée du Rhône puis sont battus par Marius dans la région d'Aix-en-Provence.

On peut aussi légitimement supposer que ce contrôle n'est pas allé sans conflits, comme le montre la révolte d'une partie des Helviens, sanctionnés en 77 par Pompée, qui donne à des colons marseillais des terres helviennes...

Un peu auparavant, vers 85-83, le proconsul des régions mises sous contrôle (et dénommées Gaule transalpine), Caius Valerius Flaccus, donne la citoyenneté romaine à Caburus, prince helvien, sans doute chef d'une troupe d'auxiliaires gaulois de l'armée romaine, qui adopte son nom et fonde ainsi la lignée helvienne des Valerii.

Zoom : Pourquoi les oppidums de Jastres ?

Ses fils sont cités par César dans la Guerre des Gaules : Caius Valerius Domnotaurus, qu'il désigne comme « chef de la cité des Helviens », meurt au combat contre les Gabales, alliés de Vercingétorix, qui ont pénétré en Helvie ; Caius Valerius Procillus est à la fois l'interprète et l'ami de César pendant la Guerre des Gaules.

Pourquoi 2 oppidums ? Pourquoi 3 remparts ?

Ces événements permettent de comprendre à la fois la construction des deux oppidums, le premier rempart de Jastres-Nord puis l'oppidum de Jastres-Sud ainsi que les remaniements qui rendent le site de Jastres-Nord unique parmi les oppidums du midi méditerranéen.

Le second rempart de Jastres-Nord a été construit avant la Guerre des Gaules (58-52 av. J.C.), à un moment de grande insécurité, et le tracé de l'enceinte, qui englobe un plus vaste espace que le premier mur, comme la facture militaire de la chicane qui en protège la porte d'entrée montre que la guerre est une préoccupation essentielle.

Ce mur est donc construit avec l'autorisation et même peut-être l'aide des Romains, dont des unités ont pu éventuellement participer aux travaux.

Le cas du troisième mur, adossé au second et alternant tours rondes et carrées, monumentales par leur disposition, est plus curieux car il est clairement postérieur à la guerre.

Il s'agit sans doute pour Rome de récompenser la famille des Valerii pour son soutien et de manifester son poids politique dans l'Helvie et la Gaule maintenant romanisée.

L'abandon de Jastres et la fondation d'Alba

L'abandon de l'occupation de Jastres-Nord a lieu au début du premier siècle de notre ère, en même temps que la cité d'Alba est fondée sous le règne d'Auguste. Cette nouvelle coïncidence donne à penser que, une fois la paix romaine devenue réalité, les habitats fortifiés de hauteur que sont les oppidums sont abandonnés au profit de sites de plaine. En même temps que des exploitations agricoles, ou villas, s'installent dans les vallées (Saint-Didier) et les plaines (Lussas),

La création de la cité d'Alba est globalement contemporaine de l'abandon de Jastres. Alba reprend sans doute, avec une partie de ses habitants et de ses structures sociales, le nom donné à l'oppidum de Jastres : l'étymologie d'Alba ne viendrait pas du latin albus (blanc) mais viendrait de la même racine [alp-alv] que celle qui a donné le nom des Alpes, ou même d'Aubenas, et qui signifie « lieu élevé, hauteur ». Le glissement de site s'accompagnerait du glissement du nom.

Un clin d'œil pour les Lussassois

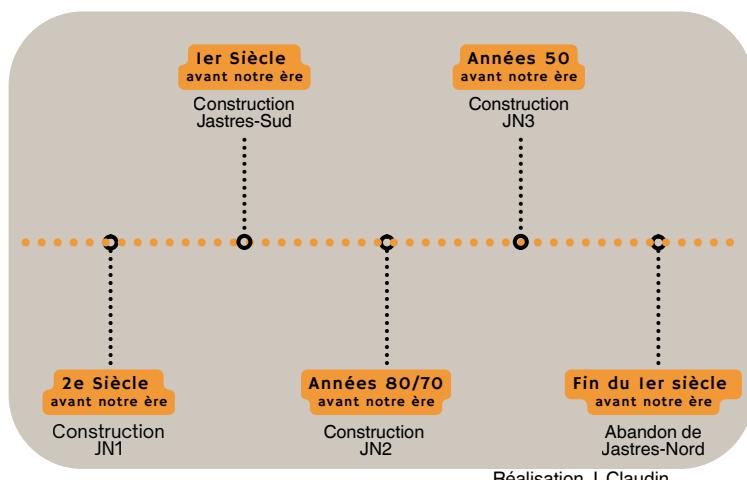
Et les Lussassois comprennent que l'on peut s'amuser à penser que Jastres a été, même brièvement, la première capitale de l'ancêtre du Vivarais... L'étymologie de Lussas (luciacum) est bien celle d'une villa, domaine agricole, dont plusieurs vestiges ont été retrouvés, jusqu'au pied du col du Chade.

Article rédigé par Michel Boyer

(*) Ces deux ouvrages sont consultables à la Bibliothèque de Lussas (« Les oppida du plateau de Jastres -Ardèche - du I^e siècle avant J.-C. au début de notre ère : l'apport de vingt campagnes archéologiques », tome CVIII, p. 5-30; « À propos de deux axes antiques en Helvie, les voies dites « d'Antonin le Pieux » et « des Cévennes » : remarques sur les tracés et la chronologie », t. CXV, p. 225-246).

La publication de la thèse de doctorat de Claude Lefebvre, responsable scientifique des fouilles (OPPIDA HELVICA, les sites fortifiés de hauteur du plateau de Jastres, 2006, 488pnd) est consultable à la mairie de Lussas.

Chronologie des 2 oppidums de Jastres



La campagne d'adhésion 2026 est lancée !

Plus que jamais, votre soutien est essentiel

Plus que jamais, votre soutien est essentiel
pour poursuivre nos actions en faveur de la connaissance, de la protection et de la valorisation de l'oppidum de Jastres et du patrimoine de Lussas.

Adhérer, c'est rejoindre une association dynamique, engagée, passionnée, et contribuer concrètement à la vie et aux projets de l'ASPJ.



Adhérer

Comment adhérer ?

Pour une adhésion en ligne :

Rendez-vous sur le site :
<https://www oppidumdejastres fr>, rubrique «Nous soutenir».
L'adhésion en ligne est simple, rapide et sécurisée.

Pour une adhésion par courrier postal :

Vous pouvez imprimer le bulletin d'adhésion **2026 joint au mail de diffusion** de ce N°1 de la "Chronique de Jastres" ou le remplir et le télécharger depuis notre site :
<https://www oppidumdejastres fr> toujours à la rubrique "nous soutenir"

Le bulletin complété est à retourner accompagné de votre chèque à l'ASPJ, 11 route de Mirabel - 07170 - Lussas.

Déduction fiscale Rappel :

Le montant de votre adhésion et de vos dons ouvre droit à une déduction fiscale.

Les reçus fiscaux 2025 (hors paiements en ligne) sont en cours d'envoi.

Pour les paiements en ligne, les reçus ont été édités dès votre paiement. Ils sont toujours disponibles et imprimables depuis votre compte HelloAsso.

**Un grand merci à toutes et tous pour votre fidélité et votre engagement.
Ensemble, continuons à faire vivre jastres et le patrimoine Lussassois !**

A vos agendas :

- **L'assemblée générale 2026 de l'ASPJ** se tiendra au début du mois de mars. Se sera l'occasion de communiquer à nos adhérents les dates clé de la concrétisation du projet, mais aussi les activités et animations qui leur seront réservées à l'occasion du **45 ème anniversaire de l'association**.

- **l'ASPJ apporte son soutien à l'Amicale Laïque de Lussas** dans l'animation d'une "randonnée gauloise" autour de Lussas. Une occasion de découvrir en chemin dolmens et oppidum dans une atmosphère joyeuse et festive. Retenez la date du **26 avril 2026**.

La "chronique de Jastres" est consultable sur notre site internet